Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902670-20251201-D20251247-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Brlec

Saint-Thois

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 01/12/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **premier décembre à 19 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Bernard SALIOU, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **11**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **13**
Date convocation : **22.11.25**	Date affichage : **22.11.25**	Secrétaire Séance : **Jean-Yves QUEFFELEC**

Présents : M. Bernard SALIOU, M. Éric BIZOUARN, M. Laurent LEBRETON, M. Jean-Yves QUEFFELEC, M. Guénolé CHAUSSEC, M. Frédéric HERVÉ, Mme Anne ROSPARS, Mme Christine LE SAUX, M. Gilles FLAVIGNY, M. Lionel JAM, Mme Lucie RUCH,

Absent(s) excusé(s) :,M. Philippe LE GUEN (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), M. Samuel JAMET (Pouvoir à M. Éric BIZOUARN), M. Charles DAVY LE BOLLOCH, Mme Océane LE JONCOUR.

D.2025.10-47 – Demande de subvention DETR deuxième tranche bâtiment Ti forn

Le projet de rénovation des bâtiments Ty Forn de la commune, dont le coût prévisionnel estimé est de 600 000.00 € HT concernant la 2ième tranche des travaux de rénovation du Bâtiment Ty Forn.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- **De solliciter la subvention DETR pour la deuxième tranche pour la restructuration du bâtiment Ti Forn,**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à cette demande.**

Le Maire, Bernard SALIOU

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)